

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

476<sup>e</sup> réunion ordinaire – 24 février 2003

---

**RÉSOLUTION 2003-CA476-09.08-R4613**

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à monsieur Michel Marchesnay

---

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT la proposition de la candidature de monsieur Michel Marchesnay, professeur agrégé de l'Université de Montpellier I, à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières par monsieur Pierre-André Julien, titulaire, Chaire Bombardier ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières à l'effet de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à monsieur Michel Marchesnay (2003-35-CDH-10, 13 février 2003) ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'attribuer la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à monsieur Michel Marchesnay pour son apport à titre de membre fondateur de plusieurs associations scientifiques nationales et internationales ; pour ses nombreuses publications et ouvrages ; pour ses recherches fructueuses sur la théorie de la firme et l'analyse de capacités, sur l'économie industrielle et la mésoéconomie, sur la PME, sur l'entrepreneur et la stratégie entrepreneuriale et pour la direction de plus de soixante-dix thèses dans ces domaines ; pour la création, en 1975, de l'Équipe de recherche sur la firme et l'industrie (ERFI) dont il a assumé la direction jusqu'en janvier 2003 ; pour ses nombreuses collaborations à de nombreux conseils et commissions de spécialistes en France ; pour sa nomination au Conseil national des universités de 1973 à 1987 ; pour son soutien tenace dans la réalisation de la première revue scientifique en langue française, la Revue internationale des PME ; pour sa reconnaissance de « maître à penser » dans le domaine des PME en France ; pour sa fructueuse collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières contribuant au développement de l'Institut de recherche sur les PME et au rayonnement des PME dans la région et ailleurs, l'Université du Québec à Trois-Rivières étant devenue un leader dans le domaine des PME au plan international ; et pour la promotion des études sur les PME dans le monde avec les gens d'ici.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : \_\_\_\_\_

Lucien Bédard

Secrétaire général et directeur  
des affaires juridiques